



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 2 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de Juillet, à dix-huit heures précises, le Conseil Municipal de la Commune de Durance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DA DALT, Maire.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs, Sylvain DA DALT, Aline FOURTEAU, Patrice LESCOUT, Régine LOZANO, Philippe MARTINEZ, Naïs MENTREAU, Michèle SANGALLI, Léo SUAREZ.

Absents : Madame Emilie BARDET a donné pouvoir à Patrice LESCOUT, Monsieur Bruno JULLIEN a donné pouvoir à Aline FOURTEAU, Monsieur Emmanuel HARRAULT.

Secrétaire de séance : Madame Michèle SANGALLI

Date de la convocation : 25 Juin 2025

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Transfert des compétences EAU et ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite aux dernières réunions, Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur le transfert ou non des compétences EAU et ASSAINISSEMENT COLLECTIF au 1^{er} Janvier 2026.

Après débat, à 1 ABSTENTION et 9 VOIX POUR, les élus :

APPROUVENT l'adhésion de la commune de Durance au Syndicat EAU47 ainsi que le transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif » de la commune de Durance au Syndicat EAU47 au titre de l'article 2.2. de ses statuts, à compter du 1er Janvier 2026 ;

SOUHAITENT l'échelonnement de l'augmentation de l'abonnement du service d'assainissement collectif sur une durée de 5 ans (cinq) à compter du 1er Janvier 2026.

MANDATENT Monsieur le Maire pour solliciter du Syndicat EAU47 l'accord sur ce transfert.

Demande de pose d'une marquise au 210 rue du Porche

Monsieur le Maire présente une demande des propriétaires du 210 rue du Porche qui souhaiteraient installer sur leur façade une marquise d'environ 2.10 mètres de large. Cette marquise serait posée juste sur le côté de la tour Porche appartenant à la commune.

Après débat, les élus à l'unanimité des membres présents sont défavorables à ce projet notamment par rapport au caractère ancien de la Bastide et à l'équité entre les habitants de cette rue.

Obligation légale de débroussaillage

Les élus demandent à ce qu'une information concernant les obligations légales de débroussaillage soit faite auprès des habitants. Il est convenu d'établir un courrier qui sera distribué à tous les habitants en même temps que le bulletin municipal.

Divers petits aménagement village

Monsieur le Maire propose d'aménager l'espace communal se trouvant en face du restaurant la Palombière (de l'autre côté de la rue du Porche) avec trois tables de pique-nique et des poubelles publiques. Il est convenu d'établir des devis.

Initiative des participants des Ateliers de Fanny

Monsieur le Maire indique que Monsieur Alain DUPRAT et d'autres participants des Ateliers de Fanny souhaiteraient reprendre une association pour créer du lien et des petits événements entre les habitants de Durance. Les élus saluent l'idée et soutiennent cette initiative.

Classement monument historique village

Monsieur le Maire demande l'avis aux conseillers quant à la demande de classement au titre des monuments historiques du porche de la rue principale et de l'église Saint-Etienne.

Compte tenu des contraintes que pourraient engendrer de tels classements, les élus, à 9 votes CONTRE et 1 ABSENTION ne souhaitent pas déposer de dossier de demande de classement.

QUESTIONS DIVERSES

Stage Lùna DÉSIÉ

Monsieur le Maire indique que le stage de Lùna DÉSIÉ touche à sa fin et que cela s'est très bien passé. Lùna est une personne dynamique et volontaire qui s'est très bien adaptée à la vie communale.

Terrasse 53 place de la Liberté

Monsieur Patrice LESCOUT demande s'il y a eu de nouveaux éléments concernant la demande de démontage de la terrasse du 53 place de la Liberté. Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de recours gracieux envoyée le 22 avril 2025 par Maître Laurent BRUNEAU, avocat de Mme DUBUS et de Monsieur ROUSSETTE. Après échange, les élus ne souhaitent pas donner de suite à cette demande de recours gracieux.

QR CODE pour guide digital de la Bastide

Madame Aline FOURTEAU propose de créer un QR CODE afin de proposer aux visiteurs de la Bastide un guide de visite digital. Ce QR CODE pourrait être imprimé sur des plaquettes apposées sur chaque monument historique. Les élus sont favorables à ce projet.

Chenil pour les animaux errants

Monsieur le Maire indique qu'il serait nécessaire de créer un chenil communal afin de pouvoir garder temporairement les animaux errants. Il n'y a, à ce jour, pas de lieu adapté pour cela.

Boite à livres

Monsieur Patrice LESCOUT propose de mettre en place une boîte à livres où chacun pourrait déposer et emprunter des livres. Les élus trouvent que c'est une excellente idée et propose de faire une annonce pour rechercher une vieille armoire bois en bon état. L'emplacement pourrait être au fond du lavoir, à l'abri des intempéries.

La séance est levée à 20 heures 18 minutes.